



Source : Conseil central de la Côte-Nord (CSN) et CSN-Construction
Communiqué
Diffusion immédiate

Chantier de la Romaine : la CSN-Construction à pied d'œuvre !

(Baie-Comeau et Sept-Îles, le 14 mai 2009) – Les travaux en prévision des voies d'accès et des baraquements du projet de développement hydroélectrique sur la rivière la Romaine, sur la Côte-Nord, ont débuté. Et les premiers travailleurs à y avoir posé les pieds sont des membres de la CSN-Construction. Ce sont les arpenteurs Denis Boudreau, Carol Landry, Jean-Philippe Landry et Olivier Landry.

La CSN, la CSN-Construction et le Conseil central de la Côte-Nord (CSN) avaient donné leur appui, l'automne dernier, au projet de développement hydroélectrique de la Romaine, car il rencontre les critères que la centrale syndicale s'est fixés en matière de développement énergétique et de développement durable.

Le conseil central de la CSN avait aussi souligné que les communautés locales avaient été largement consultées et avaient, elles aussi, appuyé le projet. Pour le conseil central, la venue d'un tel projet a un effet direct sur le développement du Québec et de la région de la Minganie. Évaluées à 1,3 milliard de dollars, les retombées économiques sont importantes pour la région. Le conseil central a souhaité que ce projet entraîne des projets structurants permettant un développement social et économique de la communauté minganoise et des communautés innues afin de freiner l'effet de dévitalisation qui frappe plusieurs municipalités de la région.

Oui à l'emploi régional

En février dernier, la société d'État Hydro-Québec a assuré le conseil central et la CSN-Construction qu'elle verra à ce que la loi 135 soit appliquée à la lettre par les entrepreneurs qui œuvreront sur le chantier de la Romaine. Cette loi interdit l'intimidation et la discrimination à l'embauche en raison de l'allégeance syndicale. Le conseil central et la CSN-Construction avaient rencontré des dirigeants d'Hydro-Québec pour qu'on privilégie l'embauche de travailleuses et de travailleurs de la région sans égard à leur étiquette syndicale.

-30-

Bas de vignette :

L'arpenteur Carol Landry de la CSN-Construction et le président du syndicat CSN-Construction de la Côte-Nord, Alain Morin, sur le chantier de la Romaine dès le début des travaux.

Pour renseignements :

Pierre Paul, conseiller syndical CSN

Téléphone : 418 589-2069, cellulaire : 418 297-0245

Réjean Bradley, conseiller syndical CSN

Téléphone : 418 962-5571, cellulaire : 418 964-6066

Michel Crête, CSN-Information, téléphone : 514 598-2454, ou cellulaire : 514 703-0775